



COMMUNE D'AVULLY

CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 7 mai 2015
PROCES-VERBAL N°244

Présidence:	Mme Verena	Jendoubi
Conseiller municipaux & Conseillères municipales:	M. Cyril	Baudin
	M. Nicolas	Binet
	M. Daniel	Fuchs
	M. Sylvain	Fuser
	M. Philippe	Gillabert
	M. Samuel	Halff
	Mme Aimée	Luder
	Mme Annick	Maison
	M. Olivier	Matthey-Jonais
	Mme Zita	Minasso-Rota
	Mme Suzanne	Schedler
Maire:	M. René	Riem
Adjointe :	Mme Maria	Scheibler
Adjoint :	M. Claude	Bieri
Excusé :	M. Patrick	Mayer
Absents :	M. Ludowick	Jacot-Descombes
Procès-verbaliste:	Mme Céline	Fournier

* * *

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal N° 243 de la séance du Conseil municipal du 16 avril 2015
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Rapports de commissions
 - Finances du 20 avril 2015 (traité au point 6)
 - Bâtiments et travaux du 23 avril 2015
5. Propositions du Conseil municipal
6. Projets de délibération et rapport de commission lié
 - Rapport de la commission des finances du 20 avril 2015
 - Proposition du Maire relative à l'approbation du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune, du bilan et du compte-rendu financier annuel 2014
 - Proposition du Maire relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2014 et les moyens de les couvrir
7. Questions
8. Divers

Questions du public

* * *

La Présidente, Verena Jendoubi, ouvre, à 19h30, la séance du Conseil municipal.
Elle excuse l'absence de M. Patrick Mayer. .

1. Approbation du procès-verbal N° 243 de la séance du Conseil municipal du 16 avril 2015

Le PV N° 243 de la séance du Conseil municipal du 16 avril 2015 est adopté sans modification, à l'unanimité (11 oui) des membres présents du Conseil.

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

Aucune

3. Communications du Maire et des Adjoints

Communications de **Mme Scheibler**

- Cap Emploi : Mme Scheibler s'est rendue à l'assemblée de Cap emploi. Le rapport d'activités 2014 peut être accessible aux membres du CM qui en feront la demande.
- Promotion : la tente montée dans le cadre du 200^{ème} anniversaire des sapeurs-pompiers d'Avully sera utilisée pour la Fête des Promotions. Toutes les activités, y compris le spectacle des enfants, auront donc lieu dans le verger.
- Burkina Faso : un stand d'information sur les actions communales réalisées pour le Burkina Faso se tiendra le samedi 20 juin 2015 au marché de Laconnex, de 10h à 15h. Une fête sera par ailleurs organisée dans ce cadre le 19 septembre 2015 à la salle communale d'Athenaz.

Communications de **M. Bieri**

- Cartes journalières : la décision a été prise, d'augmenter le prix des cartes journalières vendues aux personnes domiciliées hors de la commune d'Avully ; ces cartes passeront de CHF 40 à CHF 45.-. Pour les résidents d'Avully, le prix reste inchangé (CHF 40.-). Depuis 2011, une augmentation de CHF 4'000.- a été enregistrée pour l'achat des deux cartes. Il était donc temps de réactualiser les tarifs.

Communications de **M. Riem**

- Armée : Six mois après avoir été formulée, la demande de la Mairie concernant la modification des panneaux (noir et jaune) de l'armée a enfin été acceptée. Les panneaux indiqueront prochainement que les véhicules militaires jusqu'à 3.5 tonnes peuvent circuler ce qui permettra enfin à la troupe de se rendre dans les commerces de la commune.
- Don : un don de CHF 1'000.- a été alloué par la Mairie à la Chaîne du Bonheur pour le Népal, suite au séisme subi par le pays.
- Plan directeur cantonal : la Mairie a reçu une lettre de M. Hodgers (datée du 29 avril) l'informant de l'approbation du plan directeur cantonal 2030 par la Confédération. Au vu du « retocage » imposé par cette dernière au sujet de l'emprise prévue sur la zone agricole, la Mairie demandera très rapidement à ce que le département se positionne quant aux réelles chances de voir le projet de la zone d'activités d'Eaumorte se réaliser. Il est par ailleurs demandé aux communes d'élaborer un nouveau plan directeur communal, adapté au nouveau plan directeur cantonal.

La Présidente remercie l'Exécutif d'avoir pensé au Népal.

4. Rapports de commissions

- **Finances du 20 avril 2015 (traité au point 6)**
- **Bâtiments et travaux du 23 avril 2015**

M. Fuchs précise que cette séance de commission fut consacrée au projet pour la transformation des bâtiments 16 et 18, route du Moulin-Roget (Presbytère et maison « Stadlmayer »). Ce projet intéressant, qui a bien avancé en collaboration avec la CMNS, ferait bénéficier la commune de 8 appartements. Le seul problème réside dans

le garage semi-souterrain qui ne pourra accueillir que 9 places pour les voitures (avec aussi 10 places pour les deux-roues). Il n'est pas possible de faire mieux, dans la configuration actuelle de la parcelle. Selon une 1^{ère} estimation (dans l'état actuel des études), le coût du projet s'élèverait à environ CHF 7'200'000. Une estimation plus affinée sera présentée à fin mai 2015 et un devis estimatif à fin 2015. Selon le programme d'avancement des travaux, le dépôt de la requête en autorisation de construire devrait intervenir en juin 2015.

La Commission propose au Conseil municipal de donner son feu vert pour la poursuite du projet. **M. Baudin** relève que 2-3 pistes ont été évoquées concernant le parking, notamment par le biais d'un achat de places dans les bâtiments voisins ou en prenant langue avec le propriétaire du terrain voisin, pour y aménager une extension souterraine de parking. Ces contacts seront-ils pris avant le dépôt de la requête en autorisation de construire, dans la mesure où cela pourrait modifier la donne du projet ? **M. Binet** demande que le vote sur la proposition de la commission soit nominatif. M. Baudin, qui n'a pas de souci avec ce mode de vote nominatif, juge qu'il serait plus opportun, avant de se prononcer, d'attendre les informations (attendues d'ici la fin de ce mois) sur le taux de rendement potentiel de ce projet. **M. Riem** souligne que ce problème de parking n'est pas inhérent uniquement à Avully et à cet îlot à restaurer mais concerne toutes les structures villageoises de même type. Quant à la dernière remarque, aucune évaluation n'a encore été faite sur la rentabilité de ce projet. Il semblait important de déposer la demande d'autorisation avant les vacances d'été. **M. Fuchs** relève que les architectes ont approché une régie immobilière pour établir un plan financier qui est en cours d'élaboration et sera présenté le moment venu ; il est encore trop tôt pour parler de prix de location. Si la requête en autorisation de construire n'est pas déposée d'ici le mois de juin, 4 mois (en tout cas) seront perdus ce qui serait regrettable, alors que le projet est à un stade qui permet le dépôt de la requête. Il ne voit pas au nom de quoi ce projet devrait être freiné. **M. Baudin** a bien peur que cette construction aggravera encore la problématique du parking dans le village. Pour ce genre de constructions, avec 8 logements, 17 places (soit le double de ce qui est prévu) devraient être aménagées, sans parler des places visiteurs également nécessaires. Ces 4 mois donneraient le temps de réfléchir à d'autres solutions. Selon les prix de location, les futurs habitants de ce bâtiment situé sur la rue principale ne seraient pas forcément favorables à ne pas avoir de place de parking. **Mme Maison** relève que si la demande d'autorisation est déposée, la DGT sera consultée et pourra formuler un préavis, positif ou négatif, qui devra être pris en compte par les architectes pour la suite. Le Conseil municipal ne peut pas faire le travail des services de l'Etat en amont. Il n'est pas possible d'inventer des places. Il est déjà énorme de pouvoir en mettre 9 sur un tel projet. **M. Bieri** estime qu'il ne faut pas confondre les nouvelles constructions (où des normes sont imposées) et les rénovations, comme c'est en l'occurrence le cas de ce bâtiment-ci dont la structure est existante. A noter que chaque habitant disposera d'une place de parking, ce qui n'est pas rien. **M. Fuser** précise qu'il ne s'agit pas de rénovation mais de transformation (passage de 2 à 8 appartements). Quelle que soit la solution trouvée pour aménager des places supplémentaires, la situation du parking sera toujours difficile, note **M. Fuchs**. Si la demande d'autorisation de construire est déposée et qu'il s'avère en cours de procédure qu'il faille modifier la taille du parking, des compléments de requête pourront être déposés. Il s'agit simplement de ne pas perdre de temps et de soumettre ce projet pour récolter les avis des autres services de l'Etat, sachant que les problèmes qui surgiront seront réglés au fur et à mesure. **Mme Scheibler** rappelle qu'il y aura, du côté de la parcelle Bieri, des constructions et donc la possibilité d'y avoir des places dans le parking souterrain. Plusieurs solutions sont donc envisagées. Au vu du coût de ce bâtiment, relève **M. Fuser**, les loyers pratiqués devront être élevés. Les futurs habitants disposés à payer ces loyers voudront sans doute bénéficier de prestations, parmi lesquelles ces places de parking. Spéculer sur d'hypothétiques possibilités paraît donc risqué, au regard des attentes de ces habitants.

La proposition de la commission, visant à donner le feu vert à la poursuite du projet et au dépôt de la requête en autorisation de construire est soumise au vote nominatif du CM :

Elle est acceptée par Mme Maison ainsi que MM. Fuchs, Matthey-Jonais, Gillibert et Binet.

Elle est refusée par Mme Minasso Rota ainsi que MM. Baudin et Fuser.

S'abstiennent : Mmes Schedler et Luder ainsi que M. Halff.

Par 5 oui, 3 non et 3 abstentions, la poursuite du projet est acceptée par le CM.

5. Propositions du Conseil municipal

Aucune

6. Projets de délibération et rapport de commission lié

- Rapport de la commission des finances du 20 avril 2015

Dernier paragraphe du point 1.1 : **M. Matthey-Jonais** demande de préciser qu'il s'agit de l'amicale des sapeurs-pompiers.

- Proposition du Maire relative à l'approbation du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune, du bilan et du compte-rendu financier annuel 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL **décide:**

1. D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2014.
2. D'approuver le compte de fonctionnement 2014, pour un montant de **Fr. 4'363'272.43** aux charges et de **Fr. 4'912'106.08** aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à **Fr. 548'833.65**.
3. D'approuver le compte d'investissement 2014, pour un montant de **Fr. 56'000.-** aux recettes et de **Fr. 0.-** aux dépenses, entraînant une diminution des investissements nets de l'ordre de **Fr. 56'000.-**.
4. D'approuver l'autofinancement de **Fr. 1'350'753.-**, au moyen de la somme de **Fr. 543'489.60** représentant les amortissements ordinaires inscrits au compte de fonctionnement, au moyen des amortissements complémentaires excédant les amortissements ordinaires pour un montant de **Fr. 258'429.75** et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à **Fr. 548'833.65.-**. L'excédent de financement s'élève à **Fr. 1'406'753.-**.
5. D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à **Fr. 548'833.65** représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2014.
6. D'approuver le bilan au 31 décembre 2014, totalisant à l'ACTIF un montant de **Fr. 24'604'489.37**, qui se compose de :

Patrimoine financier	Fr. 19'409'554.72
Patrimoine administratif	Fr. 5'194'934.65

Et au PASSIF un montant de **Fr. 24'604'489.37**, qui se compose de :

Engagements courants et passifs transitoires	Fr. 161'325.89
Dettes à moyen et long termes	Fr. 3'737'346.20
Engagements envers des entités particulières	Fr. 1'174.85
Provisions	Fr. 2'120'470.82
Engagements envers les financements spéciaux	Fr. 4'662'376.53
Fortune nette	Fr. 13'921'795.08

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31.12.2014 à **Fr. 334'685.50**.

Cette proposition est acceptée, à l'unanimité des membres présents du Conseil municipal (11 oui) sans opposition ni abstention.

- **Proposition du Maire relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2014 et les moyens de les couvrir**

LE CONSEIL MUNICIPAL
par, décide :

1. *D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2014 suivants, pour un montant total de **Fr. 600'169.89**, soit*

05.0.304.00	18'001.50	62.0.311.00	8'370.60
08.0.311.00	662.45	62.0.315.00	13'097.90
08.0.312.00	32'149.50	62.0.332.15	29'999.75
09.0.314.00	4'836.00	65.0.313.00	21'800.00
14.0.318.00	4'210.55	65.0.365.00	3.00
16.0.332.10	6'250.00	78.0.313.00	671.95
21.0.332.40	222'180.00	71.0.318.00	20'000.00
54.0.352.01	65'000.00	90.0.330.00	144'392.33
58.0.365.02	3'722.00	90.0.351.00	4'822.36

2. *Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.*

Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents du Conseil municipal (11 oui) sans opposition ni abstention.

M. Fuser tient à remercier M. Gandolfo pour le précieux soutien apporté tout au long de ces nombreuses années de collaboration.

7. Questions

- Aucune

8. Divers

- **M. Matthey-Jonais** informe l'assemblée de discussions intervenues au sein des pompiers et de la sécurité civile concernant les sorties de secours mises en place dans le cadre du Gena Festival, qui ne seraient plus adaptées au nombre de personnes. Il importerait d'y rendre attentif le comité du GENA. **M. Riem** précise qu'une séance a eu lieu avec tous les intervenants pour la sécurité et la mairie et que ces éléments ont été évoqués. Deux issues de secours sont toujours ouvertes et deux autres sorties peuvent s'ouvrir en tout temps derrière la scène.
- **M. Matthey-Jonais** distribue en séance le programme de la Fête des 200 ans de la Compagnie des sapeurs-pompiers d'Avully qui aura lieu les 13 et 14 juin 2015.
- **M. Baudin** annonce qu'il convoquera une commission des routes et emplacements pour évoquer la question du Donzelle et de l'éclairage du parking de la Touvière. Cette séance sera fixée au début de la nouvelle législature (à moins que M. Bieri souhaite y participer).
- **Mme Schedler** remercie les membres du CM pour ces 4 ans passés, qui lui ont beaucoup appris.
- **M. Fuser** en fait de même. Il tient également à remercier l'équipe qui travaille au quotidien dans la commune pour la faire fonctionner. C'est avec regret qu'il quitte le CM.
- **M. Bieri** prononce un petit discours d'adieu :

Chers amis,

Un peu ému quand même puisque c'est la dernière séance du Conseil Municipal à laquelle j'assiste, je souhaite vous dire quelques mots en toute simplicité. Les 8 ans que j'ai passés en tant que conseiller municipal et cette dernière législature où j'ai rejoint l'exécutif en tant qu'adjoint au maire ne m'ont pas laissé indifférent malgré certaines difficultés de d'emploi du temps que rencontrent souvent les personnes qui s'engagent en politique. J'ai essayé de remplir mon mandat au plus près de ma conscience avec conviction et honnêteté parce que j'aime ma commune et je suis fier d'avoir pu la servir même si, quelques fois en séance, je me suis un peu emporté et n'ai pas toujours utilisé les bons mots, j'espère que vous ne m'en tiendrez pas rigueur !!!

J'ai eu entre autre, dans mon dicastère, les routes et emplacements communaux et le premier grand chantier auquel je me suis attelé fût les espaces de récupération des déchets.

Bien que les emplacements aient été définis au cours de l'ancienne législature ce ne fût pas une mince affaire. J'ai malgré tout encaissé quelques remarques par certains utilisateurs pour lesquels les emplacements étaient mal choisis, pour d'autres, il manquait tel ou tel conteneurs etc. Aujourd'hui ce grand chantier est terminé est apprécié de tous les habitants d'Avully et même d'ailleurs, car nombreux sont les gens de passage qui s'arrêtent pour y déposer leurs déchets de toutes sortes.

Je souhaite maintenant dire un grand merci à tous les employés communaux qui d'une façon ou d'une autre m'ont apporté leur soutien et leur confiance dans mes différentes tâches.

J'aimerais remercier vivement le Maire ainsi que son adjointe qui m'ont apporté leur confiance et également tous les conseillers municipaux qui ont contribué à la bonne ambiance qui a régné au cours de ces 4 années.

Vous l'avez certainement compris et constaté, j'ai dû faire un choix. L'agriculture étant incertaine et devenant de plus en plus compliquée et menacée, je me dois de me donner entièrement à ma profession. Sachez que je reste à la disposition de tous ceux qui auraient besoin d'un coup de main.

Je souhaite donc bonne chance à la nouvelle Mairie et au nouveau Conseil Municipal qui vont poursuivre leurs travaux dans l'intérêt de cette commune où il fait bon vivre.

- **La Présidente** prononce à son tour quelques mots :

Chers Monsieur le maire, Madame, Monsieur les adjoints, chères conseillères et conseillers municipaux,

Arrivant au terme de ma dernière séance de CM en tant que présidente, permettez-moi d'user – ou d'abuser (à vous de voir) - du privilège de monopoliser encore un petit instant la parole.

Remplir la fonction de présidence du CM durant cette dernière année de la législature constituait pour moi non seulement un défi personnel, mais aussi un honneur.

Si j'ai fini par assumer ce rôle avec un certain plaisir, c'est bien évidemment grâce à vous, à votre soutien et votre fair-play. Mais je suis bien consciente qu'à certains moments, j'ai pu manquer de fermeté ce qui a pu donner lieu à quelques échanges un peu « brouillon ».

Mais au vu de la longévité d'une bonne partie des membres de notre CM, je me dis qu'il y a de l'espoir pour me montrer plus performante une prochaine fois... encore faudrait-il être réélue, me diriez-vous !

J'aimerais encore profiter de l'occasion pour remercier mes deux co-équipiers du bureau, le vice-président Monsieur Fuser et le secrétaire Monsieur Mayer, qui, chacun à sa manière, m'ont soutenu, l'un par sa fougue, l'autre peut-être en brillant par son absence.

Un grand merci aussi à notre secrétaire général, Monsieur Gandolfo, dont les conseils avisés m'ont été d'une grande aide... et qui a bien été le seul à oser se lancer dans une expérience périlleuse, une valse viennoise dans un « Heurigen » à Vienne, et en plus avec moi !

Quant à la prochaine législature, je ne peux, en tant que femme, que féliciter le renforcement de

la présence féminine. J'espère que cette nouvelle parité et meilleure représentation de la sensibilité féminine contribuera à une législature riche en discussions constructives et fructueuses qui permettront l'avancement de nombreux projets dans notre commune.

Pour terminer, je souhaite bon vent à nos deux collègues qui se retirent du CM, Claude Bieri ainsi que notre dorénavant célèbre Pom-pons-girl Suzanne Schedler. Merci pour tout ce qu'ils ont apporté durant ces années.

Ne me reste plus qu'à souhaiter bonne chance à mon successeur pressenti, quelqu'un d'expérimenté, d'avisé et de rusé... un vieux renard, en quelque sorte, si vous me permettez l'expression ! Bonne suite à lui et un grand merci à vous tous !

- **M. Riem** conclut la séance par un petit discours de fin de législature

Madame la Présidente du Conseil municipal,

Madame l'Adjointe, Monsieur l'Adjoint,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,

Au terme de cette législature, j'aimerais toutes et tous vous remercier pour le travail fourni durant ces 4 années cruciales pour le développement de notre commune, ceci, dans un climat de confiance mutuelle, de respect et d'ouverture, ce qui a permis de faire évoluer favorablement notre plan directeur communal.

La construction de nouveaux logements dans la partie sud est du village, la valorisation de l'îlot du presbytère devraient apporter un souffle nouveau à notre commune sans altérer notre qualité de vie.

Vous trouverez l'essentiel du bilan de législature dans le bulletin communal et les rapports administratifs annuels qui vous sont régulièrement transmis.

Aujourd'hui quatre conseillers quittent ce « cénacle » : Mesdames Schedler et Luder, Messieurs Fuser et Mayer. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur contribution à la vie de notre commune.

Au terme de ces 4 années, Claude Bieri, adjoint, n'a pas souhaité poursuivre son mandat. Je le remercie pour son investissement à la chose publique. Merci Claude pour le travail fourni.

Je souhaite également remercier Maria Scheibler, aussi dite « Violette », mon adjointe qui a su empoigner les problèmes liés aux affaires communales, souvent pas faciles, avec fermeté et dans un climat de confiance réciproque.

Enfin je remercie le « staff » de la mairie contribuant à créer une ambiance chaleureuse, toujours à l'écoute de nos communiens.

Merci donc Pierre-Alexandre, Joëlle, Christophe, Serge, Kim-Hoon, Sébastien nos fidèles collaborateurs, sans oublier notre talentueuse procès verbaliste Céline Fournier.

Que celles et ceux qui poursuivent leur mandat pour les cinq ans à venir soient également félicités, remerciés.

Vive notre belle commune !

M. Riem distribue un bouquet à la Présidente, un toupin à M. Bieri et un stylo aux Conseillers municipaux sortants.

La séance est officiellement close à 20h20.

Signatures :

La Présidente

Le Secrétaire